



## Dossier de Presse



# Inauguration des trois pôles de psychiatrie d'adultes Centre Hospitalier Le Vinatier

---



# Edito

Le Centre Hospitalier Le Vinatier, principal établissement public de santé mentale de la région Rhône-Alpes, achève une nouvelle étape de sa profonde mutation en inaugurant, ce **mercredi 25 juin**, ses nouveaux bâtiments dédiés à la prise en charge de l'adulte.

Initié dans le cadre du plan d'aide à la modernisation des hôpitaux, ce nouvel édifice de 33 434m<sup>2</sup> accueille désormais les **350 lits d'hospitalisation des trois pôles de psychiatrie de l'adulte** ainsi que le pôle Direction et des locaux d'enseignement.

Cette restructuration sans précédent permet la concrétisation physique de l'organisation médicale et polaire de l'établissement, l'engageant ainsi pour les 30 prochaines années.

**Date : Mercredi 25 juin 2014**  
**Horaire : 17h00**  
**Lieu : Bâtiment 308**

17h00

Arrivée

17h10

Visite des nouveaux locaux

18h00

Découpe du ruban inaugural par M Jean-François **CARENCO**

Découverte de la plaque par M<sup>me</sup> Véronique **WALLON** et M. Jean-Jacques **DAVID**

Discours :

M Hubert **MEUNIER**, Directeur général du Centre Hospitalier Le Vinatier

D<sup>r</sup> Jean-Pierre **SALVARELLI**, Président de CME

M Jean-Jacques **DAVID**, Président du Conseil de Surveillance, Conseiller général du Rhône

M<sup>me</sup> Véronique **WALLON**, Directrice générale de l'ARS Rhône-Alpes

M Jean-François **CARENCO**, Préfet du Rhône, Préfet de région

Buffet

---

## Contact :

M<sup>me</sup> Anne-France ARGANS, Responsable Communication,

Tél. 04.81.92.56.15, Mail : [anne-france.argans@ch-le-vinatier.fr](mailto:anne-france.argans@ch-le-vinatier.fr)

# L'architecture au service du soin

## La construction neuve

La construction des nouveaux bâtiments a suivi deux axes principaux :

- + Mettre à disposition des agents et patients un **outil de soin moderne** et adapté à la nouvelle organisation de la prise en charge des patients en rassemblant les services de soins des pôles de psychiatrie d'adultes pour permettre une meilleure articulation, collaboration et organisation des soins et ainsi offrir des conditions d'accueil aux patients et à leurs familles dignes du 21<sup>ème</sup> siècle ;
- + **Conserver le passé et respecter l'avenir** en respectant le patrimoine immobilier et environnemental en construisant un bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale au centre historique de l'établissement.



## Un outil de soin moderne

Avec pour préoccupation première l'**amélioration de la qualité de la prise en charge**, ce vaste ensemble réparti sur trois étages a été pensé pour répondre au confort et aux soins des patients mais aussi comme un outil de travail au service des agents.

Les chambres ont ainsi fait l'objet d'un traitement particulier, les différenciant volontairement des zones de soins. Conçues comme de véritables espaces personnels, elles sont toutes équipées de douche et bénéficient d'accès Internet et téléphonie direct. En complément, et pour faciliter le travail des soignants, des tablettes tactiles ont été installées dans les chambres, assurant ainsi un meilleur suivi de chaque patient et limitant l'utilisation de supports multiples.

L'ensemble des nouveaux locaux ont été équipés de **clés électroniques**. Ce nouveau dispositif permet à chaque agent de pouvoir accéder à l'ensemble des locaux nécessaires à son activité au moyen d'une clé

unique. Elles permettent également à chaque patient de pouvoir ouvrir ou fermer la porte de sa chambre et celle de son placard personnel. Programmées en amont, elles peuvent être rapidement désactivées en cas de perte ou de vol, garantissant ainsi une sécurisation optimale des espaces.

En parallèle, les 2800 agents de l'établissement ont bénéficié de la mise en place de la **carte d'établissement** permettant d'accéder, d'un simple passage sur un lecteur, à l'ensemble des systèmes d'informations. Opérationnel dans les nouveaux locaux, ce dispositif sera progressivement déployé sur l'ensemble de l'établissement, en intra et en extra hospitalier, facilitant ainsi le travail de chacun et permettant un gain de temps considérable dans l'utilisation et la gestion des systèmes d'informations.

## Conserver le passé

Construit au cœur historique de l'établissement, ce nouvel ensemble a permis de redéfinir l'organisation générale du parc en trois zones :

- + Au cœur : la zone de soins ;
- + Une zone périphérique mixte dédiée à l'accueil des familles et visiteurs ;
- + Une zone périphérique ouverte au public avec les espaces verts.



*Vue aérienne depuis la chapelle*



*Bâtiment 308*

Désormais réinvesti par le soin, le cœur du parc du Vinatier a fait l'objet d'une profonde réorganisation. Le **bâtiment 308**, situé derrière la chapelle et anciennement occupé par les services des Ressources Humaines, a ainsi été entièrement reconfiguré. Il accueille désormais le **Bureau des Entrées**, la **bibliothèque du Vinatier** et sera bientôt équipé d'un espace de **restauration**. Ouvert sur une esplanade piétonne, ce bâtiment se voit ainsi conférer la fonction de porte d'entrée vers l'ensemble des services de psychiatrie d'adultes.

## La démarche environnementale

Dans un souci de respect de l'environnement, le Centre Hospitalier Le Vinatier a souhaité s'inscrire dans une démarche de **Haute Qualité Environnementale** (HQE) afin de maîtriser l'impact environnemental et les coûts d'exploitation des bâtiments. Les nuisances sonores et la gestion des déchets ont, entre autres, fait l'objet d'une vigilance accrue parmi les **14 cibles retenues** pour bénéficier de cette certification.

En complément de cette démarche, Le Vinatier s'est également engagé pour l'obtention du label **Bâtiment Basse Consommation Energie** (BBC), visant, grâce à des systèmes énergétiques innovants, la réduction des consommations en énergie primaire de 50% par rapport à la réglementation actuelle.



*Pôle OUEST*



*Pôle EST*



*Système de chauffage au sol*

Certifié en phase conception, le projet Hôpital 2012 fera l'objet d'un audit final au mois de juillet 2014.

# Soins et concertation

## L'uniformisation des pratiques

L'ancienne organisation pavillonnaire des trois pôles de psychiatrie d'adultes laisse ainsi désormais place à un vaste ensemble de **cinq bâtiments de trois étages** situés au cœur du parc du Vinatier.

L'un des points forts de cette construction réside dans la **standardisation des unités et des espaces**, opérée en concertation avec équipe soignante et médicale, pour une optimisation des pratiques et des moyens.

Les 5 bâtiments bénéficient ainsi d'un **rez-de-jardin** semi-éclairé pensé pour répondre au besoin en terme de **stationnement** (300 places sont proposées sur cet espace) mais aussi pour faciliter l'ensemble des **flux logistiques** via la création de circuits dédiés depuis le rez-de-jardin jusqu'au cœur des unités de soins.



Pôle EST

Regroupés au sein des **rez-de-chaussée** et **1<sup>ers</sup> étages**, les 350 lits sont répartis entre **3 foyers** et **16 unités d'hospitalisation** aux capacités standardisées pour une prise en charge uniformisée. La capacité des foyers a ainsi été calibrée à 10 lits, celle des unités d'entrée et unités de bref séjour à 24 lits plus une chambre d'apaisement et une zone de soins intensifs.

Les **seconds étages** des bâtiments ont été conçus afin d'accueillir les **locaux administratifs** (PC de pôle, Pôle Direction...) ainsi que des **locaux d'enseignement**.

Désormais réunies géographiquement, les équipes soignantes bénéficient d'**espaces de soins** conçus de manière similaire permettant une **uniformisation des pratiques**, mais aussi une meilleure collaboration entre les services et la sécurisation de l'ensemble des processus.

Les zones de Soins Intensifs ont fait l'objet d'une concertation auprès de l'ensemble des services concernés afin d'élaborer un cahier des charges commun facilitant les remplacements et renforts au sein des unités impactées. La création de **chambres et de salons d'apaisement**, alternatives aux espaces d'isolement, a également réunie de nombreux collaborateurs. En parallèle, les zones de soins, ont été repensées. Désormais constituées de 3 pièces - *une salle de désinfection, une salle de préparation et une salle de soin* - elles bénéficient des mêmes équipements et sont soumises aux mêmes procédures, permettant à chaque agent de se repérer rapidement peu importe le service dans lequel il se trouve. Enfin, l'ensemble des flux logistiques a fait l'objet d'une étude interne afin de répondre au mieux aux besoins de chaque unité aboutissant à la création de circuits et zones dédiés à chaque étage des bâtiments.

## Des spécificités nécessaires

Au-delà de cette volonté commune d'uniformisation des pratiques, chaque pôle a, de par ses spécificités, bénéficié de particularités architecturales. Le pôle **EST** héberge ainsi les **locaux d'enseignement**. Un amphithéâtre de 150 places ainsi que des salles de cours d'une capacité allant de 20 à 80 places accueillent les formations universitaires, les formations professionnelles ou encore des congrès. Le pôle **CENTRE** dispose d'un **self commun** d'une capacité de 60 places. Situé au second étage, cet espace sert les repas de l'ensemble des patients des quatre unités de ce bâtiment. Enfin, le second étage du pôle **OUEST** accueille le pôle **Direction**.



*Amphithéâtre*



*Self du pôle CENTRE*



*Self du pôle CENTRE*

Les trois pôles ont également profité du déménagement pour **repenser leurs unités**. Renommées aux pôles CENTRE et EST, elles ont fait l'objet d'une profonde restructuration au pôle OUEST. Les huit unités du pôle ont ainsi été croisées pour la constitution de 4 unités d'entrée ainsi qu'une unité de longue évolution et une unité polaire de soins programmés.

Enfin, et pour permettre à chaque unité de bénéficier des mêmes équipements, des opérations de **réhabilitation et de modernisation des anciens bâtiments** ont été lancées en 2014. Certaines unités, actuellement implantées dans des locaux " tiroirs ", rejoindront donc en 2015 leurs locaux définitifs pour une capacité totale de 450 lits de psychiatrie d'adultes.



*Entrée du bâtiment 308*

# Une opération sans précédent

Afin d'accompagner l'ensemble de ses publics, le Centre Hospitalier Le Vinatier a décidé de mettre en place un partenariat avec une école de communication pour une opération dédiée au projet Hôpital 2012. Une Maison du projet a ainsi vu le jour. Ce lieu dédié au chantier a accueilli plus de 1000 personnes (riverains, patients, soignants...) leur permettant ainsi de se tenir informé de l'évolution des travaux. Un site Internet a également été créé, regroupant toutes les informations relatives à cette opération (<http://www.vinatier-chantierhospital2012.fr>). Récompensé par le prix de la communication hospitalière en 2011, ce dispositif inédit a permis de faire vivre ce projet, de son

lancement en 2011, à sa finalisation au mois de février 2014.

En parallèle du chantier, les services de soins ont été sollicités afin de préparer, en amont, leurs futurs emménagements. Pour les accompagner et programmer l'ensemble des opérations, un ingénieur en organisation a intégré l'établissement. Afin de permettre la réhabilitation du bâtiment 308, les services du pôle Direction ont intégré, dès le mois de juillet 2013, leurs nouveaux locaux, suivis à la fin du mois de février 2014 par le pôle CENTRE puis par le pôle OUEST et enfin par le pôle EST à la fin du mois de mars.

**Le début de l'année 2014 fut donc marqué par l'emménagement de plus de 1700 agents et 350 patients. Une opération de grande ampleur qui a nécessité la mobilisation de tous. Médecins, cadres, soignants ont ainsi participé, en lien avec les services supports, à la réussite de ce projet visant avant tout l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.**

## Chiffres Clés des Nouveaux Bâtiments

- 106,4 millions d'euros dont 60% financés par l'Etat
  - Travaux : 101,7 M €
  - Equipement : 3,1 M €
  - Informatique : 1,5 M €
- 450 lits dont 350 lits dans les nouveaux bâtiments
  - 3 foyers de 10 lits
  - 16 unités de 24 lits
  - Surface de 33 434 m<sup>2</sup>
  - 1 700 agents et 350 patients concernés par le déménagement
  - 14 cibles HQE

## Chiffres Clés du Vinatier

- Bassin de 793 656 habitants
- 46,4% de la population du Rhône
- 2 800 agents au CHV
- 43 sites extra hospitaliers
- 675 lits d'hospitalisation à temps complet
  - 357 places d'hôpital de jour
  - Parc de 72 hectares
  - 24 492 patients (2013)



Contact :

M<sup>me</sup> Anne-France ARGANS

Responsable Communication

Tél. 04.81.92.56.15

Mail : [anne-france.argans@ch-le-vinatier.fr](mailto:anne-france.argans@ch-le-vinatier.fr)